



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

PÔLE SERVICES  
TECHNIQUES

REGIE DES DROITS DE  
PLACE ET DE VOIRIE

Solliès-Pont, le 26 MARS 2021

## ARRETE

Portant autorisation de stationnement pour un déménagement

N° Départ : 498/2021/135/PST/FCH/SG/JV

**Le maire de Solliès-Pont,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite.**

**Vu** La demande en date :

- du : **25/03/2021**,
- de **monsieur MOREAU**,
- pour un déménagement : **n°22 rue Gabriel Péri à Solliès-Pont**,
- **le 26/03/2021 de 13h00 à 20h00.**

**Vu** le CGCT (Code général des collectivités territoriales), article L 2212-1 et suivants,

**Vu** le CVR (Code de la voirie routière) et notamment l'article R 116-2,

**Vu** la décision municipale en date du 16/12/2016 modifiant les tarifs d'occupation du domaine public et fixant les cautions pour le prêt ou la location de salles,

**Vu** l'arrêté de délégation de fonctions et délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux n°171/2020/04/DGS/SDGS/AG/CG du 03 juillet 2020,

**Vu** les lieux ;

**Considérant** qu'il importe de réglementer le stationnement afin d'assurer la sécurité publique, **rue Gabriel Péri à Solliès-Pont** pendant l'occupation de la voirie pour un déménagement.

# arrête

- Article 1 :** Une autorisation exceptionnelle de stationnement est accordée à **monsieur MOREAU** pour un déménagement au **n°22 rue Gabriel Péri Solliès-Pont**.  
- le **26/03/2021 de 13h00 à 20h00**, uniquement ce jour-là.
- Article 2 :**
- **une place sera réservée devant la bibliothèque à Solliès-Pont (voir plan),**
  - le stationnement sera interdit et la protection des piétons sera assurée,
  - **l'accès au centre-ville de Solliès-Pont est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3T5,**
  - la circulation sera maintenue,
  - **la police municipale mettra en place la signalisation temporaire,**
  - **monsieur MOREAU** informera les riverains et leurs laissera libre accès,
  - **monsieur MOREAU** sera tenu pour seul et entièrement responsable de tous les accidents et dommages causés aux tiers par l'exécution de son déménagement,
  - tous dégâts occasionnés **rue Gabriel Péri** et ses alentours, seront à la charge de **monsieur MOREAU**,
  - si **monsieur MOREAU** ne réalise pas les travaux de réfection des dégâts occasionnés par le passage de son véhicule, dans les plus brefs délais, 8 jours maximum, la commune de Solliès-Pont se réserve le droit de faire procéder à la réalisation de ces travaux en domaine public aux frais de **monsieur MOREAU**.
- Article 3 :** **Modifications de l'occupation**  
Toute modification dans la durée, la date ou l'objet de l'occupation devra faire l'objet d'une information préalable auprès des services concernés, sous peine d'intervention d'office des services communaux.
- Article 4 :** Tout véhicule en infraction sera verbalisé et passible d'une mise en fourrière.
- Article 5 :** **Droits de voirie**  
- **titre gratuit**
- Article 6 :** Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté :
- monsieur le directeur des services techniques de Solliès-Pont,
  - monsieur le responsable de la police municipale de Solliès-Pont,
  - monsieur le receveur municipal de Solliès-Pont,
  - l'intéressé.

Docteur André GARRON

Par délégation

Philippe LAURERI

Adjoint au maire

Délégué à l'occupation du domaine public

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en Préfecture le
- la publication le
- la notification le





### Légende

- AZ Terrain plat
- AZ Terrain boisé
- AZ Terrain agricole
- AZ Terrain urbain
- AZ Terrain public
- Surface d'eau ou marais ou étang
- Nombre de voies par la voie
- 0200: Numéro de parcelle
- 0201: Type de parcelle
- 0202: Type de parcelle
- 0203: Type de parcelle
- 0204: Type de parcelle
- 0205: Type de parcelle
- 0206: Type de parcelle
- 0207: Type de parcelle
- 0208: Type de parcelle
- 0209: Type de parcelle
- 0210: Type de parcelle
- 0211: Type de parcelle
- 0212: Type de parcelle
- 0213: Type de parcelle
- 0214: Type de parcelle
- 0215: Type de parcelle
- 0216: Type de parcelle
- 0217: Type de parcelle
- 0218: Type de parcelle
- 0219: Type de parcelle
- 0220: Type de parcelle
- 0221: Type de parcelle
- 0222: Type de parcelle
- 0223: Type de parcelle
- 0224: Type de parcelle
- 0225: Type de parcelle
- 0226: Type de parcelle
- 0227: Type de parcelle
- 0228: Type de parcelle
- 0229: Type de parcelle
- 0230: Type de parcelle
- 0231: Type de parcelle
- 0232: Type de parcelle
- 0233: Type de parcelle
- 0234: Type de parcelle
- 0235: Type de parcelle
- 0236: Type de parcelle
- 0237: Type de parcelle
- 0238: Type de parcelle
- 0239: Type de parcelle
- 0240: Type de parcelle
- 0241: Type de parcelle
- 0242: Type de parcelle
- 0243: Type de parcelle
- 0244: Type de parcelle
- 0245: Type de parcelle
- 0246: Type de parcelle
- 0247: Type de parcelle
- 0248: Type de parcelle
- 0249: Type de parcelle
- 0250: Type de parcelle
- 0251: Type de parcelle
- 0252: Type de parcelle
- 0253: Type de parcelle
- 0254: Type de parcelle
- 0255: Type de parcelle
- 0256: Type de parcelle
- 0257: Type de parcelle
- 0258: Type de parcelle
- 0259: Type de parcelle
- 0260: Type de parcelle
- 0261: Type de parcelle
- 0262: Type de parcelle
- 0263: Type de parcelle
- 0264: Type de parcelle
- 0265: Type de parcelle
- 0266: Type de parcelle
- 0267: Type de parcelle
- 0268: Type de parcelle
- 0269: Type de parcelle
- 0270: Type de parcelle
- 0271: Type de parcelle
- 0272: Type de parcelle
- 0273: Type de parcelle
- 0274: Type de parcelle
- 0275: Type de parcelle
- 0276: Type de parcelle
- 0277: Type de parcelle
- 0278: Type de parcelle
- 0279: Type de parcelle
- 0280: Type de parcelle
- 0281: Type de parcelle
- 0282: Type de parcelle
- 0283: Type de parcelle
- 0284: Type de parcelle
- 0285: Type de parcelle
- 0286: Type de parcelle
- 0287: Type de parcelle
- 0288: Type de parcelle
- 0289: Type de parcelle
- 0290: Type de parcelle
- 0291: Type de parcelle
- 0292: Type de parcelle
- 0293: Type de parcelle
- 0294: Type de parcelle
- 0295: Type de parcelle
- 0296: Type de parcelle
- 0297: Type de parcelle
- 0298: Type de parcelle
- 0299: Type de parcelle
- 0300: Type de parcelle

*Voie de réserver cette place ce vendredi de 13h à 20h.*



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Echelle - 1:500

